



# Championnat de France Sport Adapté

## TENNIS DE TABLE

Du 23 au 26

Juin

2016

Centre Omnisports

Jacques Clouché - BOÉ

Entrée gratuite



@FranceTennisDeTable2016



## Sommaire

---

Mots d'accueil	3
Bienvenue à BOE	4
Présentation du COL	5
Programme Prévisionnel	6
Informations Générales	7
Précisions Techniques	9
Fiche Association	12
Fiche d'Inscription Individuelle	13
Fiche d'Inscription par Equipe	14
Fiche de demande de dérogation	16
Fiche d'autorisation d'hospitalisation	17
Fiche Récapitulative	18
Plan d'accès	19
Fiche Hébergement Collectif	20
Liste des Hébergements	21

## Mot d'accueil

---

**Mesdames et Messieurs les président(e)s des Ligues, Comités, Associations et FFSA,  
Mesdames et Messieurs les sportifs,**

C'est avec beaucoup de joie et d'impatience que nous nous préparons depuis de nombreux mois à vous accueillir le dernier WE de Juin 2016 pour ces Championnats de France de Tennis de Table Sport Adapté.

Le travail de partenariat entre les deux comités CDSA 47 et CDTDT 47 va nous permettre de vous accueillir au Centre Omnisport Jacques Clouché de Boé pour le côté sportif et dans les autres infrastructures alentours pour l'hébergement et la restauration dans les meilleures conditions possibles.

Après avoir organisé successivement les championnats de France de Sport Adapté en Tir à l'Arc, Pétanque et Basket, le CDSA 47 a choisi cette année une autre discipline phare de notre mouvement sportif : le Tennis de Table. Grâce aux équipements et à l'encadrement de qualité, nous pouvons déjà vous promettre des matchs de haute intensité avec des joueurs d'exception venus de toute la France. L'organisation de ces championnats est pour nous l'occasion de dynamiser la pratique de cette discipline à l'avenir et de tisser des partenariats importants avec les clubs et comités locaux.

Nous souhaitons que lors de votre venue vous pourrez également découvrir la richesse humaine de notre département du Lot et Garonne, terre d'accueil, de passage et de tourisme depuis toujours. Vous ne serez pas en manque non plus pour découvrir et apprécier les produits du terroir de renommée nationale et internationale (vins, pruneaux, foie gras, fruits et légumes, etc.)

Nous remercions tous nos partenaires et tous les bénévoles qui œuvrent depuis une année maintenant pour que ces Championnats soient une belle réussite humaine et sportive. Nous remercions tout particulièrement le Conseil Départemental du Lot et Garonne qui soutient fortement depuis de nombreuses années le sport en Lot et Garonne et tout spécialement le Sport Adapté.

Nous souhaitons bonne chance à tous les sportifs et un bon championnat, placé sous le signe de la fête et de la convivialité, chères aux valeurs du Sport Adapté.

**Jean-François WAHL**  
Président du COL Tennis de Table 2016

**Gérard GIFFARD**  
Président du CDTDT 47  
Vice-Président du COL Tennis de Table 2016

## Bienvenue à Boé

### Le Lot-et-Garonne :

Le Lot-et-Garonne est situé à mi-chemin entre Bordeaux et Toulouse.  
Les coteaux d'Albret et les Landes de Gascogne à l'ouest, le causse Quercynois à l'est et son prolongement, le pays de serres entre les 2 principales vallées en font un département à la formidable mosaïque de paysage. Architecturalement les bastides (Tournon, Vianne, ...) et villages remarquables (Monflanquin, Pujols,...) se disputent l'attrait des touristes avec les nombreux châteaux (Bonaguil, Duras,...). Premier département de France pour l'agriculture biologique, le « 47 » est également leader national dans la production de fraises, de noisettes. Les vins de Duras, Buzet, Bruilhois accompagnent une gastronomie fine dont le pruneau est le produit phare.



### L'Agglomération Agenaise :

Composée de 31 communes, l'Agglomération d'Agen compte plus de 100 000 habitants dont une grande partie vit dans le noyau qu'est Agen.  
Entité à but essentiellement économique, l'Agglo d'Agen gère les domaines du transport, la gestion des ordures, la politique de la ville et les équipements sportifs.  
Le complexe sportif Jacques Clouché qui accueille les championnats de France de Tennis de Table Sport Adapté en est le plus beau fleuron, inauguré en octobre 2009.

### Boé:

Créée en 1800, la commune de Boé comprend aujourd'hui quatre quartiers :

- ❖ Boé-Village et Saint-Pierre de Gaubert, situés au bord de Garonne sont les quartiers historiques de la commune. Rien de plus beau que les jeux de soleil sur les eaux du fleuve qui se fauillent pour atteindre le seuil de Beauregard et voguer vers des flots inconnus. A Boé, notre océan c'est la Garonne. Saint-Pierre-de-Gaubert englobe le secteur de Cancelles, espace où sont rassemblées les structures sportives, techniques et culturelles de la commune, dont le complexe sportif de la Communauté d'Agglomération d'Agen et l'espace culturel François Mitterrand.
- ❖ Boé Cités, bordé par le canal latéral à la Garonne et Boé-Aquitaine, siège d'une multitude d'activités commerciales sont devenus également des quartiers résidentiels grâce au développement croissant de la banlieue agenaise.

**A Boé, vous aimerez cette nature riante traversée par la Garonne et son canal latéral qui vous entraîneront dans des visites surprenantes et paisibles.**



## Le Comité d'Organisation Local

### Président

**Jean-François WAHL**

Membre du CDSA 47

FONCTION	CONTACT
<b>Vices - présidents</b>	Gérard GIFFARD Christian ZANINI
<b>Trésorier</b>	Jean-Marc DIGAUD-CLAVEL Colette BEZOLLES (adjointe)
<b>Secrétaire général</b>	Max MIGOLI
<b>Commission Coordination</b>	Laurie CASTAGNOS
<b>Commission Sportive</b>	Laurent SUBERROQUE
<b>Commission Logistique / Evènement</b>	Laurie CASTAGNOS
<b>Commission Médicale</b>	Laurent RUBIO
<b>Commission Hébergement</b>	Brigitte DARROUSSAT Blandine DELAGE
<b>Commission Restauration</b>	Laurie CASTAGNOS Marina CEZARD
<b>Commission Communication</b>	Max MIGOLI
<b>Commission Animation</b>	Max MIGOLI
<b>Commission Développement Durable</b>	Martine PUIG MIGOLI

FONCTION	CONTACT
<b>Cadre Technique National Tennis de Table FFSA</b>	Yves DRAPEAU
<b>Directeur Technique Fédéral du championnat</b>	Luc NIKONOFF
<b>Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table FFSA</b>	Hervé SOULARD
<b>Jude Arbitre</b>	Samuel CREON



**CDSA 47 / COL Tennis de Table 2016**

**997 A, avenue Jean Bru, 47000 AGEN**

**[ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)**

**05 53 98 19 72**

Laurie CASTAGNOS, CTF : 06 17 68 76 34

## Le Programme prévisionnel

---

### Jeudi 23 Juin 2016

Accueil des délégations et contrôle des engagements  
Dîner

**De 14 h 00 à 19h00**  
A partir de 19h00

### Vendredi 24 Juin 2016

Accueil des délégations et contrôle des engagements  
Échauffement  
Réunion technique et arbitres  
Début des compétitions D2 / D3 simples et D1 Doubles  
Déjeuner  
Compétitions D2 / D3 simples et D1 Doubles  
Remise des récompenses  
Dîner

De 7h30 à 8h30  
A 8h30  
**A 09h00**  
**De 10h00 à 12h30**  
De 11h30 à 13h30  
**De 13h30 à 17h30**  
A 18h00  
A 19h00

### Samedi 25 Juin 2016

Échauffement  
Début des compétitions  
Déjeuner  
Suite des compétitions  
Soirée de gala

A 08h00  
**De 09h00 à 12h30**  
De 11h30 à 13h30  
**De 14h00 à 18h00**  
A partir de 19h00

### Dimanche 26 Juin 2016

Échauffement  
Phases Finales  
Remise des récompenses et clôture de la manifestation  
Déjeuner (panier repas)

A 08h00  
**De 08h30 à 11h30**  
De 11h30 à 12h30  
A partir de 11h30

## Informations générales

### Accueil des délégations

L'accueil se fera le :



**Jeudi 23 Juin 2016, de 14h à 19h**  
**Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC),**  
**Avenue François Mitterrand,**  
**47550 BOÉ.**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

A cette occasion, il sera remis l'ensemble des documents relatifs aux épreuves, à la restauration et aux cadeaux de bienvenue.

Il sera également procédé au contrôle des inscriptions, licences, dossiers et certificats médicaux.

**Sans présentation des licences, les sportifs ne pourront pas participer au Championnat.**

**Au moins un des entraîneurs de l'association devra présenter sa licence de cadre-bénévole. Sans licence, aucun entraîneur de l'association ne pourra occuper la fonction de conseiller et ne pourra porter réclamation durant le championnat.**

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront automatiquement présenter un certificat médical fédéral FFSA de non contre-indication du Tennis de Table en compétition.**

### Restauration

Les repas seront servis le midi entre 11h30 et 13h30, et le soir à partir de 19h.

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Ils auront lieu au :

**Restaurant de L'ENAP**  
**(Ecole Nationale de l'Administration Pénitentiaire)**  
**Avenue d'Aquitaine, 47550 BOÉ**

La soirée de Gala aura lieu le samedi soir à partir de 19h à :

**Espace Culturel François Mitterrand,**  
**Avenue François Mitterrand, 47550 BOÉ**

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à l'entrée du Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC) le dimanche matin à partir de 11h30.

## Hébergements

Une liste d'hôtels est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation.

Pour ceux qui le souhaitent, le COL vous propose également des chambres en hébergement collectif à l'ENAP (chambres de 2), situé à 5 minutes du lieu de compétition et au même endroit la restauration.

**Attention : seulement 300 places disponibles**

## Equipe médicale

Le suivi médical de la compétition sera assuré sur place par le **Dr Laurent RUBIO**.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Vous trouverez dans vos brochures d'arrivée au championnat tous les numéros utiles d'urgence (hôpital, clinique, pharmacie...).

**Retrouver toutes les informations sur l'organisation du championnat de France de Tennis de Table 2016 sur la page Facebook :**



**@FranceTennisDeTable2016**

## Précisions techniques

---

La réglementation FFSA et modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement du Tennis de Table FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.ffsa.asso.fr> dans la rubrique « informations sportives - documents sportifs » et sur « l'espace club ».

En cas d'irrégularité commise par un concurrent ou son accompagnateur durant le déroulement des épreuves, le jury se réserve le droit de sanctionner les personnes concernées, allant du simple rappel à l'ordre à la disqualification.

### Modalités d'inscription

Le championnat de France de Tennis de Table relève du règlement Tennis de Table FFSA. Peuvent participer au Championnat de France de Tennis de Table FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2015-2016.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.

Au moins un des entraîneurs de l'association devra présenter sa licence de cadre-bénévole. Sans licence, aucun entraîneur de l'association ne pourra occuper la fonction de conseiller et ne pourra porter réclamation durant le championnat.

Pour la participation au Championnat de France, la fiche d'inscription individuelle et par équipe doit être validée par le président de la Ligue Régionale et le président du Comité Départemental du Sport Adapté.

**Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :**

- ✓ **Date et résultats du championnat départemental, régional ;**  
**Les résultats officiels des championnats départementaux et régionaux auxquels les sportifs ont participé doivent être joints au dossier d'inscription.**
- ✓ **Justificatif de participation à une rencontre qualificative (préciser la Division de pratique) ;**  
**Le cas échéant, une demande de dérogation ([voir page 16 du dossier](#)) au cas où la région ou le département d'origine du sportif n'organise pas de championnat de Tennis de table.**

Le retour des dossiers devra s'effectuer **au plus tard le 13 Mai 2016**. Au-delà de cette date le Comité d'Organisation Local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné des frais d'inscription. La personne, qui inscrit les sportifs, a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Classification des joueurs

Afin d'harmoniser au mieux les compétitions et confrontations, et dans l'intérêt de tous, la Commission Sportive Nationale de Tennis de Table FFSA peut, quand cela est nécessaire, reclasser un(e) joueur(se) dans la division qui lui sera la plus adaptée. Cette reclassification sera effectuée après observation des membres de la CSN Tennis de Table.

### ❖ **Joueurs et joueuses D3 :**

Joueur ou joueuse qui est dans la simple remise en jeu de la balle. Il ou elle s'applique à remettre la balle en restant centré sur son action et moins celle de son adversaire. Il a peu ou pas de stratégie. La gestuelle est simple sans utilisation « désirée » des effets.

### ❖ **Joueurs et joueuses D2 :**

Joueur ou joueuse qui commence à mettre en place des stratégies, droite/gauche, court/long, suivant le placement ou la difficulté repérée de l'adversaire. Il a des difficultés dans la lecture des effets mais il peut en produire avec des techniques simples en coup droit et/ou revers.

### ❖ **Joueurs et joueuses D1 :**

Joueur ou joueuse qui est capable de mettre en place des stratégies et des actions élaborées sur la balle : rotation, vitesse, placement et trajectoire.

**Les joueurs doivent être classés et engagés en Division selon ces critères.**

## Réunion Technique

Une réunion d'information, à laquelle devra participer obligatoirement un entraîneur de chaque délégation, est programmée le :

**Vendredi 24 Juin 2016 à 9h00**  
**Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC),**  
**Avenue François Mitterrand, 47550 BOÉ**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion, et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autre que celles annoncées, veuillez à adresser vos questions préalablement à la Fédération.

## Equipements sportifs :

### La tenue sportive :



**Compte tenu de l'utilisation de balles oranges ou blanches, les maillots ou T-shirts oranges ou blancs sont interdits.**

La tenue de jeu se compose d'une chemisette à manches courtes ou sans manche et d'un short, de chaussettes et de chaussures de sport. La chemisette et le short doivent être de couleur nettement différente de celle de la balle utilisée. D'autres vêtements de sport, dont tout ou partie du survêtement, ne peuvent être portés durant le jeu, sauf avis médical ou à défaut du Juge Arbitre. Les joueurs d'une même équipe doivent avoir une tenue sportive identique à l'exception des chaussures et chaussettes.

### La raquette :

La raquette peut avoir des dimensions, une forme et un poids quelconque. La palette doit être en bois, d'un seul tenant de même épaisseur, plate et rigide. Les deux faces de la palette doivent être de couleurs distinctes, une rouge et une noire et l'épaisseur ne dépassant pas 4 mm.

De plus pour les DI, DII et DIII, les revêtements doivent être inscrits sur la liste de l'année « Authorised racket covering » disponible à la FFSA ou sur le site Internet de la ITTF réactualisée chaque semestre.

**Vous trouverez en accompagnement du dossier d'inscription la liste des revêtements agréés.**

## Catégories d'âges :

	SENIORS	VETERANS
Saison 2015/2016	31/12/1997 au 01/01/1976	Avant le 31/12/1975

### Renseignements :

#### Contact COL :



Laurie CASTAGNOS - CTF CDSA 47:

06 17 68 76 34 / 05 53 98 19 72

[ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

#### Contacts Fédéraux :



**Yves DRAPEAU** –Conseiller Technique Fédéral National - Responsable du Tennis de Table

Tél. : 06.22.02.03.52 / [y.drapeau@ffsa.asso.fr](mailto:y.drapeau@ffsa.asso.fr)



**Hervé SOULARD** – Directeur Sportif Fédéral Tennis de Table

Tél. : 06.82.18.36.61

[herve-soulard@orange.fr](mailto:herve-soulard@orange.fr)



**Samuel CREON** – Juge Arbitre des championnats de France

Tél. : 06.08.22.79.89

[sam.creon@orange.fr](mailto:sam.creon@orange.fr)



**Adrien DODU** – Formation – Arbitrage – Organisation des Compétitions

Tél. : 06.13.42.56.15

[adrien-dodu@wanadoo.fr](mailto:adrien-dodu@wanadoo.fr)

## FICHE ASSOCIATION

A renvoyer au COL avant le **13 Mai 2016**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Laurie CASTAGNOS – COL TENNIS DE TABLE 2016  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
05 53 98 19 72 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation (obligatoire) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat avec repas (du jeudi soir au dimanche midi : 5 repas + 1 pique-nique)	96 €		
<b>Formule 2 -- Sportif</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	61 €		
<b>Formule 1 -- Encadrant</b> Inscription avec forfait restauration (du jeudi soir au dimanche midi : 5 repas + 1 pique-nique)	76 €		
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat sans forfait restauration	41 €		
<b>TOTAL</b>			

Ci-joint le règlement par chèque d'un montant de \_\_\_\_\_

euros.

N° de chèque \_\_\_\_\_ de la banque \_\_\_\_\_

Signature

Date ..... Lieu .....

## FICHE ENGAGEMENT SIMPLE

A renvoyer au COL avant le 13 Mai 2016

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date – y compris les dossiers incomplets

Laurie CASTAGNOS – COL TENNIS DE TABLE 2016  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
05 53 98 19 72 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Nom + numéro de licence du responsable de la délégation (LICENCE CADRE/BÉNÉVOLE OBLIGATOIRE pour être conseiller sur les aires de jeu et porter réclamation) :	
Téléphone :	

	N° Licence	Nom Prénom	Date de naissance	Sexe	Division	Catégorie	Classement FFTT	Date et lieu qualification	Taille T-Shirt
Sportif 1						<input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans			
Sportif 2						<input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans			
Sportif 3						<input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans			
Sportif 4						<input type="checkbox"/> Espoirs <input type="checkbox"/> Séniors <input type="checkbox"/> Vétérans			

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative.

Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type en page 16.

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre Ligue.

Si la mention « avec contre-indication » apparaît sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition en Tennis de Table.

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa du Département</p>
--

<p><u>Signature du Président :</u></p>    <p>Visa de la Région</p>
--

Nom, qualité et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus :



## Demande de dérogation

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre Ligue qui la transfèrera au DSF de la discipline.**

Je soussigné(e) ..... **agissant en mon nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France, pour le motif suivant :

Je soussigné(e) ..... **représentant légal de** ....., **agissant en son nom**, demande dérogation pour participer au championnat de France pour le motif suivant :

- Demande de sur classement (joindre certificat médical)
- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le Certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif.....

Visa et signature responsable association	Visa et signature Président de la Ligue	Visa et nom du DSF

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

**Avis du certificateur**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

**Avis définitif du DSF**

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

**Commentaires**

## Autorisation médicale

---

Je soussigné(e).....

Représentant légal de....., agissant en son nom, autorise :

Le médecin du championnat de France (s'il y en a un) à prendre toutes les décisions utiles en cas de maladie ou d'accident, d'hospitalisation et au besoin d'intervention chirurgicale sous anesthésie générale.

Cette autorisation pourra être révoquée à tout moment par mes soins et par écrit.

La présente autorisation est personnelle et incessible.

Fait à ..... Le.....

**Signature**

## Fiche récapitulative

---

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.  
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Laurie CASTAGNOS – COL TENNIS DE TABLE 2016**  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
05 53 98 19 72 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

**Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier!

**Pour le 13 Mai 2016 :**

- La fiche d'inscription « Association »
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- La fiche d'engagement
- La fiche de résultat de l'épreuve qualificative (ou dérogation validée par le DSF)**
- Fiche d'autorisation d'hospitalisation

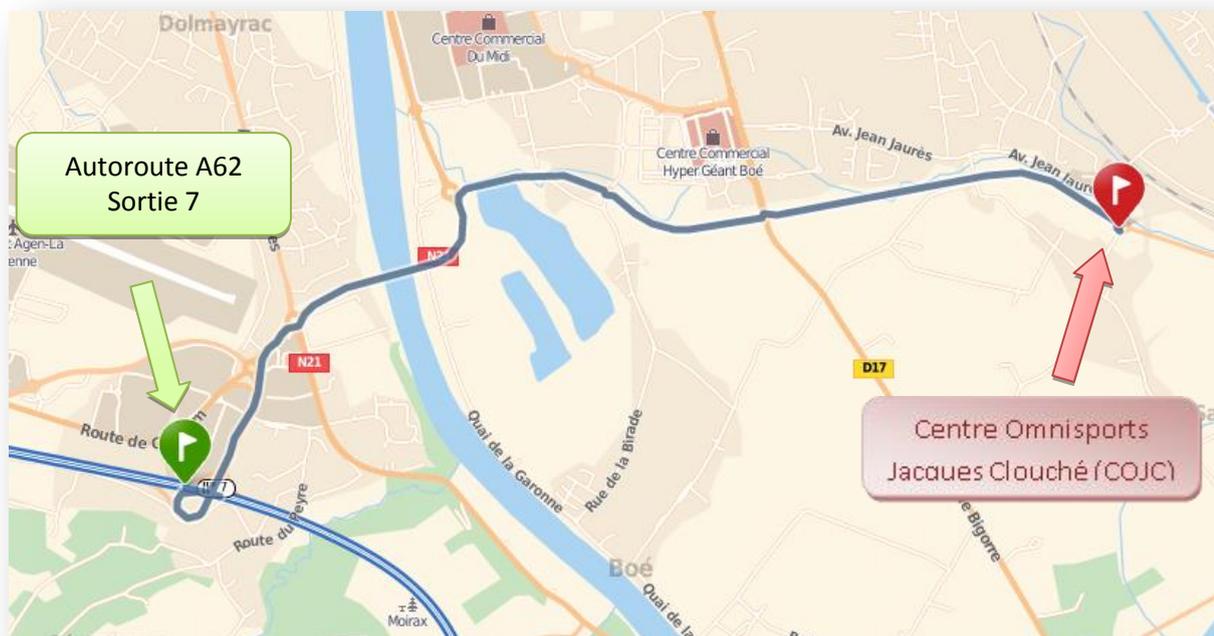
**A avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition):**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

**PS :** La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Plan d'accès : Centre Omnisports Jacques Clouché (COJC)



**EN VOITURE :** Autoroute A62 : prendre la sortie Agen n°7 ; premier Rond-Point (RP) 1<sup>ère</sup> sortie ; deuxième RP 2<sup>ème</sup> sortie (passage au-dessus de la Garonne); troisième RP 1<sup>ère</sup> sortie ; quatrième et cinquième RP 2<sup>ème</sup> sortie ; Sixième RP 1<sup>ère</sup> sortie puis de suite à gauche.

## Hébergement

Afin de faciliter votre venue au Championnat de France, le COL vous propose un **hébergement collectif (chambres de 2)**, situé sur le lieu de restauration, et à 5 minutes du lieu de compétition.

**Attention : 300 places maxi !!**

Votre réservation ne sera effective qu'à réception de la fiche d'inscription dûment complétée, accompagnée du règlement.

Un mail de confirmation vous sera adressé par le COL pour attester de l'enregistrement de votre inscription sur cet hébergement.

### FICHE HÉBERGEMENT COLLECTIF

A renvoyer au COL le plus rapidement possible et avant le **13 Mai 2016**

Laurie CASTAGNOS – COL TENNIS DE TABLE 2016  
997 A Avenue du Docteur Jean Bru – 47000 AGEN  
05 53 98 19 72 / [ffsa47cd@wanadoo.fr](mailto:ffsa47cd@wanadoo.fr)

N° Affiliation :	Nom de l'association ou établissement :
Adresse :	
Nom et numéro de licence du responsable de la délégation ( <u>obligatoire</u> ) :	
Tél. :	Mail. :

PRESTATION	PRIX/PERS	NOMBRE	MONTANT
<b>Formule 1 – 3 NUITS</b> Petits déjeuners inclus	65 €		
<b>Formule 2 – 2 NUITS</b> Petits déjeuners inclus	50 €		
<b>TOTAL</b>			

Ci-joint le règlement par chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ euros. N° de chèque \_\_\_\_\_

de la banque \_\_\_\_\_

Signature

Date ..... Lieu .....

## Hébergement

### Hôtels :

Établissement	Adresse web ou mail	Adresse Distance du COJC/Boé	Téléphone	Informations tarifs
Hôtel Restaurant La Table D'Antan	<a href="http://www.table-d-antan-hotel.fr">www.table-d-antan-hotel.fr</a>	41 Rue de la République 47240 Bon-Encontre <b>2 km</b>	05 53 77 97 00	Chambre simple : 43€ Chambre double : de 50€ à 62€ Familiale : 70€
Akéna hôtel	<a href="mailto:agen47@hotels-akena.com">agen47@hotels-akena.com</a>	ZA La Tuque, Grabissat 47240 Castelculier <b>2.5 km</b>	05 53 69 24 80	Chambre simple ou double : 65€ la nuit.
Hôtel Balladins	<a href="http://www.balladins.com">www.balladins.com</a>	17 chemin des Cèdres 47240 Castelculier <b>3 km</b>	05 53 68 78 78	A partir de 120€ pour 3 nuits
P'tit Déj Hôtel	Contact : <a href="mailto:DI4705@ptidej-hotel.com">DI4705@ptidej-hotel.com</a>	Allée de Riols 47550 Boé <b>3.5 km</b>	05 53 67 96 55	<b>Tarif 3 nuits :</b> 162€ la chambre double (7.50€ le petit déjeuner, 0.90€ taxe de séjour)
Résidence Columba	<a href="http://www.columba.fr">www.columba.fr</a>	229 rue Semailles, 47000 Agen <b>4 km</b>	05 40 32 97 92	<b>Tarif :</b> 1 nuit : 49€ le studio 2 personnes Semaine : 32€ la nuit
Hôtel Première Classe	<a href="http://www.premiereclasse.fr">www.premiereclasse.fr</a>	ZAC Agen Sud, 47000 Agen <b>4.5 km</b>	08 92 70 70 28	<b>Tarif pour 3 nuits :</b> 147€ la chambre simple ou double
B&B Hôtel	<a href="http://www.hotelbb.com">www.hotelbb.com</a>	Rue Lespinasse, ZAC Agen Sud, 47000 Agen <b>4.5 km</b>	08 92 78 80 01	<b>Tarif pour 3 nuits :</b> 150€ la chambre simple ou double
Astoria Résidence Hôtelière	<a href="http://www.residenceastoria.com">www.residenceastoria.com</a>	1350 Avenue du Midi 47000 Agen <b>5 km</b>	05 53 69 65 10	Appartements de 1 à 4 personnes A partir de 82€
Ibis Budget	<a href="mailto:H5596@accor.com">H5596@accor.com</a>	Le caillou 47520 Le passage 7.5km d'Agen <b>5.5 km</b>	08 92 68 30 94	.Chambre simple : 48.90€ la nuit Pour 3 nuits : 97.80€ les 3 nuits .Chambre double : 52.80€ la nuit Pour 3 nuits : 105.60€ les 3 nuits +6.15€ le petit déjeuner
Appart'City Agen	envoyer mail à <a href="mailto:agen@appartcity.com">agen@appartcity.com</a>  <b>Préciser que la réservation est pour le championnat de France de Tennis de Table Sport Adapté</b>	34 rue Lafayette, 47000 Agen <b>6 km</b>	05 53 98 88 30	Studio single : 41€/jour/appart pt Dèj inclus* Studio twin (2 personnes, 2 lits séparés): 50€/jour/appart pt-déj inclus* T1bis twin (3 personnes, 3 lits séparés) : 75€/jour/appart pt-déj inclus* *hors taxe de séjour (1€/jour/pers) et hors services extras (parking 3.5€/jour, laverie, internet...)
Stim'Otel	<a href="http://www.stimotel.com">www.stimotel.com</a>	105 Bld du Président Carnot, 47000 Agen <b>7 km</b>	05 53 47 31 23	<b>Tarif (sportif) pour 3 nuits :</b> 138€ chambre 1 où 2 Personnes (petit dej compris)
Hôtel des Iles		25 rue Baudin, 47000 Agen <b>8 km</b>	05 53 47 11 33	<b>Tarif pour 3 nuits :</b> 141€ la chambre

## Hébergement

### Campings/Gîtes :

Établissement	Adresse web ou mail	Adresse <b>Distance du COJC/Boé</b>	Téléphone	Informations tarifs
Domaine d'Allot	<a href="http://www.domaine-dallot.fr">www.domaine-dallot.fr</a>	Château d'Allot 47550 BOÉ  <b>4km</b>	06 89 15 86 15	<b>Mobil-Home 2 chambres</b> 75€/nuit <b>Mobil-Home 3 chambres</b> 85€/nuit
Le Moulin de Mellet	<a href="http://www.camping-moulin-mellet.com">www.camping-moulin-mellet.com</a>	Route de Prayssas 47450 St. Hilaire-de-Lusignan  <b>16 km</b>	05 53 87 50 89	<b>Tarifs 3 nuits</b> Chalet de 5 pers : 330€ Chalet de 6 pers : 420€  (possibilité de remise si plusieurs demandes)
Gîte La Maison du Voyage		Fouysset 47480 Bajamont  <b>16 km</b>	05 53 67 94 56 06 83 16 68 51	<b>890€ semaine</b> Capacité 10 personnes
Camping Saint-Louis		Lac de Lamontjoie 47310 Lamontjoie  <b>20 km</b>	05 53 99 59 38	39€/nuit pour 4 personnes 49€/nuit pour 6 personnes
Camping de Negenou	<a href="http://www.camping-lac-de-negenou.fr">www.camping-lac-de-negenou.fr</a>	Domaine de Negenou 47360 Prayssas  <b>24 km</b>	05 53 95 00 67	<b>Tarifs une nuit :</b> 65€ à 75€ pour 4 -6 personnes <b>Pour 3 nuits :</b> 155€ à 185€ pour 4-6 personnes  Réservation en ligne possible



[www.ffsa.asso.fr](http://www.ffsa.asso.fr)

9 rue Jean Daudin – 75015 Paris

Tél : 01 42 73 90 00 – Fax : 01 42 73 90 10

## Partenaires institutionnels



## Partenaire principal



malakoff médéric

## Fournisseur officiel



## Partenaires locaux

